

# Vivre à Julienne

numéro 1



**Le 11 mars 2001, vous avez apporté votre confiance à une nouvelle équipe de 11 conseillers, composée de 4 femmes et 7 hommes.**

Nous tenions à vous remercier très chaleureusement et à vous assurer de la motivation qui nous anime tous.

Ces élus m'ont nommé " Maire". Je suis accompagné de 3 adjoints et des présidents de commissions réparties sur les thèmes : financiers et budgétaires, bâtiments communaux et sécurité, école et enseignement, culture, bibliothèque, voirie, urbanisme, communauté de commune, etc... Chacun d'entre nous a trouvé sa place pour y apporter sa compétence.

Pour compléter notre équipe, nous avons associé les Juliennes et Juliennois à un comité de réflexions composé de représentants de chaque hameau de notre commune, afin de définir les futures appellations des rues et placettes de notre village. Ce travail demande une certaine recherche qui devrait voir son accomplissement avant la fin de l'année avec la pose des panneaux de rues et la numérotation de nos maisons.

Nous avons également souhaité la création d'un comité des fêtes auquel nous prévoyons d'apporter notre soutien dans les diverses animations que celui-ci serait à même d'organiser. L'exemple est donné le 7 juillet 2001, avec le 1er marché de nuit à Julienne.

**L'occasion m'est donnée de vous parler brièvement de nos projets, qui vous seront expliqués à chaque bulletin par les différents conseillers responsables de leur commission.**

- Le Conseil a pris la décision de créer un plan d'occupation des sols en relation avec les services de la DDE, afin d'harmoniser les futurs projets et constructions.
- L'aménagement paysagé et piétonnier de la traversée du bourg entre le carrefour de la route de Chassors et la descente vers La Barde, avec la viabilisation qui s'impose.
- L'acquisition des bâtiments et terrains du centre bourg qui touchent la mairie (ancienne distillerie Braud), permettra d'aménager sur plusieurs années, une bibliothèque, une salle du 3ème âge, un point "jeunes", un centre d'exposition, une salle polyvalente servant au sport et à l'animation.
- Nous envisageons également de discuter avec le Conseil Général, pour transférer la compétence de la route de Nercillac à Jarnac, au département, afin d'alléger notre budget voirie, et de pouvoir ainsi nous concentrer financièrement sur les voies et chemins communaux.

Il est bien évident que l'ensemble de ces projets va faire l'objet d'études approfondies et de recherches de financements extérieurs afin d'assurer l'équilibre budgétaire pour ne pas déstabiliser les finances de notre commune et influencer sur l'imposition communale.

Avant de laisser la parole à chacun d'entre nous, je tenais personnellement à vous remercier de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner et vous dire que je suis à l'écoute de tous, et de ne pas hésiter à rentrer en contact avec la Mairie si le besoin venait à s'en faire ressentir.

*Juliennes et Juliennois, je vous remercie de votre confiance et vous transmets mon profond respect.*



Claude MANNALIN  
Maire de Julienne

## Votre équipe municipale



**Claude Mannalin**

45 ans, marié  
3 enfants : Ludovic 22 ans,  
Aurélie 21 ans, Edouard 11 ans  
Chef d'entreprise  
Maire de Julienne  
Membre élu de la CCI de Cognac  
Premier Vice-Président de  
la Fédération Française du  
Bâtiment de la Charente  
Juge au Tribunal de Commerce  
Habite le Bourg de Julienne  
depuis 1983.



**Bernard Closset**

61 ans, marié  
2 enfants et 2 petits-enfants  
Ingénieur à la retraite,  
1er Adjoint au maire  
Habite Julienne depuis 1998



**Nathalie Allafort**

40 ans, célibataire  
1 enfant : Claire 14 ans  
2ème Adjoint au maire



**Serge Martageix**

54 ans, marié  
2 enfants : Eric 21 ans,  
Sophie 14 ans  
Directeur Administratif et  
Financier  
Vice Président de la CCI  
de Cognac  
3ème Adjoint au maire  
PDG Mobilogis  
Président de l'OTSI de  
Jarnac et sa région



**Bernard Prévost**

51 ans, marié  
1 enfant : David 28 ans  
Viticulteur  
Président de l'Amicale Pétanque  
de Julienne  
Conseiller Municipal



**Françoise Hulín**

44 ans, mariée  
2 enfants : 18 ans et 8 ans  
ex- commerçante  
chez Champion  
Habite les Tuileries de Julienne  
depuis 8 ans.  
Conseiller Municipal



**Monique Boulineau**

Mariée, 2 enfants  
Agent technique  
Collège Jean XXIII  
Conseiller municipal



**Béatrice Menard**

41 ans, mariée  
3 enfants: Eric 24 ans,  
Sébastien 21 ans, Alexis 14 ans  
Profession : agent hospitalier ,  
costumière  
Conseillère municipale



**Jean-Marc Lacombe**

40 ans, marié  
2 enfants : Laureen 17 ans  
Marie 14 ans  
Agent commercial  
Conseiller Municipal



**Michel Feuillatre**

Veuf  
2 enfants : Joris 25 ans  
Carole 18 ans  
Agent commercial  
Conseiller municipal  
depuis 1983



**Gonzague Tesseron**

26 ans, célibataire  
Viticulteur  
Conseiller Municipal

## La Mairie de Julienne

**S**ituée au sein du Bourg, cette belle construction de pierre, datant de la seconde partie du 19<sup>ème</sup> siècle, est la propriété de la commune depuis une cinquantaine d'années.

Un corps principal de bâtiment comporte en outre deux étages, ces derniers servant de logement à usage locatif.

Les bureaux de la Mairie se trouvent au Rez-de-Chaussée et se composent d'une grande pièce réservée à l'accueil chaleureux des visiteurs, d'un petit bureau fermé, ainsi qu'une salle de conseil servant à l'occasion de salle des mariages.

Attenant et situé à sa gauche, un petit corps de bâtiment sert de logement depuis de nombreuses années à la même famille. A droite une petite salle aménagée en salle de réchauffe et rebaptisée « Tisanerie » permet, en traversant un très bel auvent terminé tout récemment d'améliorer le service de la salle des fêtes pouvant recevoir une large centaine de convives.

Egalement sur la droite de la Mairie se positionnent deux resserres, appelées : « Porche » et « Trieur » qui servent à divers rangement.

A l'arrière de la Mairie (côté Nord) se situent deux petits bâtiments :

- un recevant la très active « Amicale Pétanque de Julienne »

- l'autre servant de menuiserie

Le tout longeant un espace vert que nous allons prochainement réaménager pour élargir le bou-lodrome, trop exigü lors de certaines compétitions.

Un projet de rachat de l'ensemble immobilier des Ets E. Braud, permettra, dans le futur, de désenclaver la Mairie, de mieux l'entourer et d'en faciliter son accès à partir du centre de bourg.

## Infos Mairie - 05 45 81 20 24

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JUIN 2001

Lundi de 13 h 30 à 17 h 30  
Mardi de 13 h 30 à 17 h 30  
Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00  
Jeudi de 9 h 00 à 12 h 30  
Vendredi de 13 h 30 à 19 h 00

### Votre secrétaire de Mairie



#### Géraldine Marquet

30 ans, mariée  
2 enfants : Clémence 5 ans \_  
Louis 18 mois  
Profession : secrétaire de Mairie  
Habite Saint Même les Carrières



**Le spécialiste  
des Espaces  
verts**

**LE CHOIX,  
LE SERVICE,  
LA QUALITÉ  
d'un Professionnel.**



*Le Fief du Roy*  
**16100 CHATEAUBERNARD**  
Tél. 05 45 32 20 35 - Fax. 05 45 32 12 84



**PEINTURES  
REVETEMENTS  
SOLS  
ET MURS**

**ENTREPRISE J. ROGER**

112, rue d'Angelier - 16100 COGNAC  
Tél : 05 45 82 39 58 - Fax. 05 45 82 15 83

## Les commissions

### Commission des voiries Aménagements et zones paysagées

**J.M. Lacombe**  
B. Menard , M. Boulineau  
G. Tessonon , B. Prevost

### Commission à l'enseignement **F. Hulin**

N. Allafort , B. Menard  
M. Boulineau

### Commission des impôts **S. Martageix**

P. Merillou , M. Feuillatre  
B. Prevost , G. Tessonon  
C. Rougier , M. Arenoud  
M. Deloume , M. Fuzeau  
C. Mannalin

### Commission financière et budgétaire

**S. Martageix**  
J.M. Lacombe , N. Allafort  
C. Mannalin , M. Feuillatre

### Commission Communauté de Communes

**C. Mannalin**  
B. Closset , S. Martageix  
J.M. Lacombe

### Commission de Jumelage et Tourisme

**B. Ménard**  
G. Tessonon , N. Allafort  
S. Martageix , F. Hulin  
M. Boulineau

### Commission des bâtiments com- munaux et sécurité

**B. Closset**  
B. Prévost , C. Mannalin  
B. Ménard , G. Tessonon

### Commission des sports, loisirs et animations

**B. Ménard**  
F. Hulin , N. Allafort  
M. Boulineau , J.M. Lacombe

### Commission Jarnac-Pyrénées

**B. Prévost**  
B. Ménard , M. Boulineau

### Commission économique et développement

**B. Closset**  
C. Mannalin , S. Martageix  
M. Feuillatre , B. Prévost

### Commission d'urbanisme

**J.M. Lacombe**  
N. Allafort , C. Mannalin  
B. Prévost , B. Closset

### Commission culture, bibliothèque et internet

**N. Allafort**  
S. Martageix , B. Ménard  
M. Feuillatre , G. Tessonon  
B. Closset

### Syndicat électrification Mérignac

**G. Tessonon**  
B. Prévost , M. Feuillatre  
F. Hulin

### SIVOM

**C. Mannalin**  
B. Closset , S. Martageix  
G. Tessonon  
**Syndicat Ouest Charente**  
**S. Martageix**  
N. Allafort , B. Ménard

### SILFA

**B. Prévost**  
G. Tessonon

### Commission Aide Sociale

**F. Hulin**  
M. Boulineau , N. Allafort  
B. Ménard , Mme Berziou U.D.A.F.  
Mme Fuzeau  
(Personnes Handicapées)  
Mme Chataigner  
(Personnes Agées)  
M.P. Pougnaud  
(Familles Nombreuses)

### Syndicat Départemental d'Electricité de la Charente

**J.M. Lacombe**

### Syndicat des eaux de la région de Segonzac

B. Prévost , B. Closset  
F. Hulin , M. Feuillatre

### SIVOS

**F. Hulin**  
B. Ménard , M. Boulineau

## Budget 2001 (exprimé en francs)

### Recettes de fonctionnement

Excédent antérieur	431 433
Produits divers	117 893
Impôts et Taxes	846 166
Dotations et participations	369 347
<b>Total</b>	<b>1 764 839</b>

### Recettes d'investissement

Virt de la sect° de fonction.	136 052
Dotat° Fonds divers de Réserves	258 770
Subventions	147 857
Emprunts et dettes assimilés	7 824
<b>Total</b>	<b>550 503</b>

### Dépenses de fonctionnement

Charge à caractère général	594 100
Charges de Personnel	600 450
Autres charges de gestion courante	408 176
Charges diverses	26 061
Transfert à l'investissement	136 052
<b>Total</b>	<b>1 764 839</b>

### Dépenses d'investissement

Solde d'exécution	099 094
Immobilisations en cours	286 820
Immobilisations corporelles	35 000
Remboursement d'emprunts	26 811
Dépenses imprévues	2 778
<b>Total</b>	<b>550 503</b>

## Commission d'Urbanisme

### Notre plan de travail sur cette commission s'est articulé, jusqu'à présent, autour de trois pôles de réflexion :

- dresser un état des lieux et un bilan
- définir des objectifs
- définir les moyens

#### I – Etat des lieux et bilan :

Julienne est une commune d'identité rurale à vocation agricole ce qui nécessite le maintien d'espace naturels libres et ouverts ainsi qu'un parcellaire suffisant et dégagé de toutes contraintes liées à l'urbanisation. Il y va de la pérennité d'un environnement agricole de polyculture, élément important de la diversité biologique. Dans le contexte où nous nous trouvons de commune périurbaine, cette réalité est une de nos richesses, et le sera plus encore demain si nous savons la conserver.

Jusqu'en 1997, les demandes de construction étaient sporadiques et leurs implantations n'engendraient que peu de problèmes.

De 1997, à ce jour nous avons pu constater une montée exponentielle des demandes de construction. Nous pensons que cette augmentation va aller en s'accroissant aux vues de la situation géo-démographique locale.

De fait, il nous a semblé qu'il était temps d'organiser l'urbanisation et le développement de la commune afin d'éviter tous débordements financiers, environnementaux et humains.

#### II – Réflexions sur les objectifs :

L'état d'esprit de la nouvelle équipe communale sur ce sujet est d'harmoniser l'implantation des nouvelles habitations sur notre territoire. Lorsque nous disons harmonisation, cela ne veut nullement dire ni restriction, ni développement à outrance du nombre des habitations, ni même réglementation intempestive de la configuration des ouvrages.

Non, nous souhaitons tirer l'essence de la définition du mot harmonie et donner à Julienne

toutes les conditions d'un développement durable tout en conservant aux habitants Juliennois ainsi qu'aux générations à venir un cadre de vie sain et agréable.

#### III – Définition des moyens :

La réglementation en matière d'urbanisme vient de changer tout récemment, et est désormais régie par une nouvelle loi cadre dite loi SRU votée en Décembre 2000 et entrée en application le 1<sup>er</sup> Avril 2001.

Cette nouvelle loi plus restrictive et plus protectionniste que la précédente engage la France de façon insidieuse vers une urbanisation encore plus accentuée des populations. A nous de bien analyser ce nouvel outil dans les mois qui viennent, afin d'engager la commune dans la voie du développement durable que nous nous sommes fixé.

Pour ce faire la loi met à notre disposition quatre outils ou possibilités :

- Les schémas de Cohérence Territoriale, qui sont destinés aux communautés urbaines ou aux regroupements communaux représentant des entités géo-démographiques importantes.
- Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) qui succèdent aux anciens Plans d'Occupation des Sols (POS) adaptés aux entités communales. Ceci semble être le choix le plus probable.
- Les Cartes Communales, qui remplacent les anciens MARNU, prévus pour les communes rurales, mais qui engagent uniquement vers une gestion spatiale du territoire avec une forte main mise de l'état.
- Ne rien faire, ce qui met la commune sous le joug des services de l'état et soumettra, à plus ou moins long terme, la commune à la régression et à l'enfermement.

Notre projet d'urbanisme doit être bien réfléchi car il va devoir, aux vues des nouvelles réglementations en la matière, traité au mieux le court terme, engagé le moyen terme et prévoir le long terme. C'est à mon sens un acte de cœur et une véritable profession de foi.

## Commission Voirie



**Le travail de cette commission consiste pour l'essentiel à la gestion courante des voies de circulation communales.**

Le poste voirie représente une part importante du budget communal, je dirais pour ma part trop importante par rapport à notre capacité de financement. Ce constat nous autorise dans l'immédiat bien peu de projet. Cependant, s'il en est un qui s'impose de facto c'est bien la baisse de la charge budgétaire de ce poste.

### I – Gestion courante des voiries

Dans les premières semaines qui ont suivi notre élection nous avons effectué un état des lieux par deux visites pédestres de la commune. Suite à ce premier bilan et après avis délibéré de la nouvelle équipe, il a été décidé d'effectuer la réfection des chemins goudronnés endommagés

ainsi qu'un traitement immédiat des problèmes d'eaux pluviales.

Vous aurez remarqué que les travaux de voiries sont réalisés et que les problèmes d'eaux pluviales sont, pour bonne part, traités et vont se poursuivre dans les semaines à venir.

### II – Projet

Sur ce thème nos conclusions nous ont été dictées par le constat. Faire baisser la charge d'entretien des chemins goudronnés n'est réalisable que par une diminution du volume kilométrique à la charge de la commune.

Deux voies communales goudronnées peuvent intégrer le champ d'application de cette réflexion :

- la route Julienne/Saint-Brice
- la route Nercillac/Jarnac

Toutes deux sont des voies de communication intercommunale importantes et dont le linéaire est intégré pour une grande part dans nos limites territoriales.

Notre tâche va être de convaincre les structures administratives départementales d'effectuer le déclassement communal de ces deux voiries afin qu'elles intègrent le réseau départemental.

Cette commission ayant un rapport important avec le quotidien des habitants Juliennois, j'invite chacun d'entre vous à nous faire part de vos remarques et suggestions.

## Commission d'Aide Sociale

**L'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) est une association gérée par des bénévoles.**

En collaboration étroite avec le milieu médical (médecins, infirmiers) et les services sociaux, l'A.D.M.R. propose quatre services :

- aide aux personnes âgées (ménage, repas, toilette),
- aide aux personnes handicapées,

Ces deux aides entrent dans le cadre du maintien des personnes à leur propre domicile.

- Aides à la famille (enfants en bas âge, accident, maladie, femmes enceintes),
- aides aux services (menus travaux, jardinage).

Vous pouvez bénéficier d'une aide fiscale de 50 % sous certaines conditions.

Une équipe au sein de la municipalité est à votre disposition pour plus d'information ou d'aide à la constitution de votre dossier.

### N'hésitez pas à contacter :

- U.D.A.F. : **Mme Hulin**, déléguée Mme Berziou
- Pour les personnes handicapées : **Mme Boulineau**, déléguée Mme Fuzeau
- Pour les personnes âgées : **Mme Allafort**, déléguée Mme Chataignier
- Pour les familles nombreuses : **Mme Menard**, délégué M. P. Pougnaud

## Présentation de l'école

Située à la périphérie du Bourg, sa construction fût achevée en 1903, elle sert actuellement aux enfants de Julienne et de Saint-Brice pour les classes jusqu'au CM2.



En effet un accord entre les deux communes répartit les enfants comme suit : Les classes de PS 1 à CE 2 à Saint Brice (66 enfants)

Ils viennent d'être dans leur majorité réparés. Seuls restent les chéneaux à reconstruire, mais qui ne présentent aucun danger pour les élèves. Ils seront refaits pendant les vacances au moment où l'entreprise pourra travailler sans risque.

Les classes de CM 1 et CM 2 à Julienne (17 enfants)

Un logement de fonction actuellement loué, occupe la partie médiane et l'étage.

Un corps de bâtiment bas, jouxtant la cour de récréation, abrite une cantine, des toilettes, une chaufferie et un garage. Cet ensemble servait il y a plusieurs décennies d'Ecole et de Mairie. Ces bâtiments ont subi les outrages de l'ouragan du 27 décembre 1999.

### INSCRIPTIONS RENTRÉE 2001

Les parents doivent s'adresser à la Mairie de Julienne qui fournit un certificat, qu'ils devront transmettre à la Directrice de l'école qui enregistrera l'inscription. Un car scolaire est mis à la disposition des familles. Chaque matin le ramassage s'effectue devant l'école de Julienne.

**Toutes les familles désireuses d'inscrire leur enfant sont priées de se faire connaître au plus tôt.**

## Internet @ Julienne

**C'est parce que le monde évolue sans cesse que nous avons tous vécu la naissance de nouvelles technologies.**

Souvenez-vous, l'électricité, l'eau courante, l'automobile, le téléphone, la télévision et bien d'autres encore...

Elles font maintenant partie intégrante de notre vie et lorsqu'un événement imprévu, telle la tempête de décembre 1999, nous en prive, nous nous retrouvons complètement démunis.

Seuls nos enfants et petits-enfants ne s'étonnent de rien. Ils s'adaptent au progrès sans se poser de questions.

**"Comme on regarde la télévision, on écoute la radio, aujourd'hui on surfe sur Internet".**

Plus qu'une révolution informatique, demain le web sera partout : dans notre automobile comme dans notre cuisine. Internet va devenir incontournable et nous avons souhaité vous offrir la possibilité d'y aller faire un tour, histoire de vous forger une opinion.

Pour cela, nous travaillons depuis quelques semaines à la **création d'une salle Internet ouverte à tous**. Moyennant une cotisation de 100 F par semestre (15.24 Euros), quatre ordinateurs installés en réseau seront à votre disposition prochainement dans la 2ème salle de classe de l'école.

Pour les non initiés, une formation sera assurée à raison de trois fois une heure et demie par mois.

D'autre part, nous avons souhaité que les enfants scolarisés à Julienne puissent également découvrir Internet. Nous avons donc interrogé leur institutrice, Madame Thibaud, laquelle dans la mesure du possible et après accord de l'Inspection Académique, dégagera du temps dès la rentrée prochaine, à cet effet.

**"Comme on regarde la télévision, on écoute la radio, bientôt on surfera sur Internet à Julienne".**



## Ecole et Internet

**N**ous sommes très attachés à « notre école » qui est, et doit rester le lien entre les habitants de Julienne.



C'est un endroit où les gens ont l'occasion de se rencontrer, de dialoguer et de nouer des liens d'amitié grâce à leurs enfants qui sont source de joie, de rire, de vie et qui sont notre avenir. Il est aujourd'hui indispensable de maintenir ce lieu de rencontre et c'est notre devoir de le préserver.

**Nous avons des projets pour l'école :**

- des achats de jeux pour la récréation qui, doit rester un moment de détente pour nos enfants,
- des projets éducatifs : sorties scolaires, Internet...

Tous les ans, un budget est voté dont le but est de **rendre l'éducation de plus en plus accessible à nos enfants**. En association avec l'école de Saint Brice, le S.I.V.O.S sert à financer le matériel scolaire et pédagogique, les fêtes, les

sorties et le transport scolaire.

Nous ferons de notre mieux pour garantir le bien être de nos enfants.

Nous sommes à la disposition des parents qui souhaitent nous rencontrer.



Le S.I.V.O.S de Saint-Brice-Julienne est représenté par :

**Monsieur Pelletant** : Président

**Madame Hulin** : Vice-Présidente

**Monsieur Jurnelle** : Secrétaire

**Mesdames Compaing et Desperries** du Conseil Municipal de Saint-Brice

**Mesdames Boulineau et Ménard** du Conseil Municipal de Julienne

## La Fête de l'école

**C**omme chaque fin d'année scolaire, la Fête de l'école a eu lieu sur la place de la Mairie à Saint-Brice.

Grâce à Mickaël, un jeune de Bourg-Charente qui est venu sonoriser la fête, les enfants du RPI (regroupement pédagogique intercommunal St Brice/Julienne) ont dansé sur des musiques de la comédie musicale d'Emilie Jolie.



Les petits de la maternelle étaient d'adorables lapins bleus. Il y avait aussi tout un monde de personnages de conte : les sorcières et les princes charmants, les baleines de parapluie et les autruches, mais aussi un loup et une grand-mère, sans oublier Emilie et son conteur.

L'histoire s'est bien terminée, le loup s'est changé en prince et a épousé la belle princesse, tout de blanc vêtue... (même si le prince ne volait pas toucher la princesse, mais cela est une autre histoire...).

Tous les enfants ont dansé avec cœur sous un ardent soleil, pour le plaisir des spectateurs

Les CM

## ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ SARL GUY ROCHER

- *Electromécanique*
- *Electronique*
- *Automatisme*
- *Régulation*
- *Batiment*



38, route de Julienne - 16200 Jarnac  
Tél : 05 45 81 06 10 - Fax. 05 45 81 14 79

## "Baptisons nos rues"

**C**réation de la révolution française, à l'écart des métropoles, des grandes voies de communication et loin du grand bourdonnement d'une société toujours plus enfiévrée : Julienne.

**Des chemins paresseux relient bourgs et hameaux éparpillés ça et là.** D'humbles demeures, quelques-unes plus cossues, entourées de hauts murs, parsèment de leurs toits brunis, le spectacle champêtre des vignes et bosquets alentours. Au rythme des saisons, sans bruit, notre commune a su conserver ses origines rurales.

**Paisible, Julienne n'est pas pour autant resté en dehors du monde.** Au fil du temps, de nouveaux arrivants ont choisi de venir s'y installer, les enfants, partis se marier et travailler à l'extérieur, sont revenus. Julienne s'est agrandi et continue de s'agrandir.

C'est parce que **notre commune a la réputation d'un endroit où il fait bon vivre** que nous souhaitons la rendre encore plus accueillante et l'embellir.

**Divers projets sont en cours de réalisation, dont un, celui d'attribuer aux rues, des noms.** Ce projet est maintenant bien avancé et nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que nos rues seront pourvues de noms avant la fin de l'année.

**Nous tenons à remercier vivement Madame Ginette Chataigner, Messieurs Roger Clemenceau, Marcel Bocquillon, Claude Rougier, Franck Barreaud, Claude Chatagnon et Henri Jadeau** qui ont tout de suite accepté de donner un peu de leur temps et sont venus réfléchir avec nous aux noms à attribuer. La discussion a été riche, parfois animée mais quel plaisir de nous être retrouvés assis autour d'une table à discuter du passé et des anecdotes de notre village.

Nous tenons également à remercier Dominique, notre facteur, qui nous a, lui aussi, consacré du temps en nous aidant à la numérotation.

Notre travail est presque fini, le votre commencera bientôt : où est donc le n°7 de la rue du Vieux Porche ?

## Local technique

**U**n dernier bâtiment, au passé tumultueux, situé en sortie du bourg sur la route de Nercillac, sert de garage aux équipements d'entretien routier et des espaces verts de la commune.

Son terrain dispose d'une réserve réglementaire d'eau mise à la disposition des pompiers.

## Trottoirs du Bourg

**C**omme vous avez pu vous en apercevoir, nous avons tenu à embellir et sécuriser au mieux les accôttements du Bourg et les pieds de vos murs, en faisant réaliser de petits trottoirs aux endroits où il était possible de le faire.

De par sa gaîté et sa luminosité, notre choix s'est porté sur la couleur rouge tranchant ainsi sur le noir, apanage des chaussées routières.

## Sécurité

**L'**ensemble des bâtiments communaux fera, prochainement, l'objet d'un contrat de visite annuelle de vérification des installations pour le confort et la sécurité des personnes qui les habitent, y travaillent ou les fréquentent.

Nous sommes actuellement en relation avec deux organismes de contrôle. Après le choix et les vérifications par la société retenue, nous effectuerons les réfections et les mises en conformité, qui s'imposeront sur le Plan de la Sécurité.

En ce qui concerne la Vérification des extincteurs dont sont munis nos bâtiments communaux, ainsi que les éclairages de secours de la salle des fêtes, un contrat nous lie avec la société Eurofeu, qui a récemment contrôlé les quinze extincteurs et vérifié les blocs de secours.

## Ramassage des ordures ménagères

**O**ui, Mesdames et Messieurs, nous nous étions engagés, dans notre profession de foi, à envisager le ramassage des ordures ménagères 2 fois par semaine.

Très rapidement nous avons rencontré le président du Sivom ainsi que le président du Syndicat Départemental des ordures ménagères de la Charente.

Pour bien comprendre ce qui se passe, il faut vous dire que **le prix que la commune paie pour ramasser à notre porte et traiter les ordures ménagères est décomposé en deux :**

- Le Sivom du Cognaçais, dont Julienne dépend, a comme mission de ramasser les poubelles et de les transporter dans un centre de tri agréé.
- Le syndicat départemental, lui, a comme mission de trier, traiter, enfouir ou recycler les déchets transportés et cela dans les normes, de sécurité, d'enfouissement et de recyclage, françaises et européennes.

Après discussion avec chacun des présidents, nous avons obtenu les conditions suivantes :

- 2 passages du Sivom les lundi et jeudi matin (dépôt des sacs poubelle la veille au soir).

Nous avons obtenu l'accord du Sivom pour un supplément de 7 633 F pour le second passage de cette année 2001.

Nous avons fait part de **notre désaccord au Président du Syndicat Départemental au sujet des augmentations prohibitives**, que nous subissons depuis plus de 5 ans ;

Malheureusement, les directives nationales et européennes, contraignent les centres de tris à des normes, des réglementations telles, que de gros investissements dans les usines de traitement sont régulièrement obligatoires. Ceci se répercute sur les taxes foncières et **malheureusement la commune n'a aucun pouvoir pour stopper ces hausses.**

### Coût (en francs) par passage pour la commune de Julienne

	2000	2001	Différence
SIVOM pour 1 seul passage	34 579.00	34 579.00	0
SIVOM pour 2 passages	-	42 212.00	7 633
Syndicat Départemental	84 388.00	95 267.05(*)	10 879.05

(\*) : Augmentation dûe aux Investissements des Centres de Tri

Les seules possibilités que nous avons, sont de négocier la faible augmentation des coûts de ramassage de transport et de traitement pour 2 passages au lieu d'un seul.

**C'est ce que nous nous sommes employés à faire et nous espérons avoir correctement négocié pour répondre à votre attente.**

Le Maire.



## Fonnelierie Vernou

Nous œuvrons pour le développement économique de Julienne

- 40 emplois stables créés en 5 ans

- 16000 fûts et barriques produits annuellement

- 50 % de la production exportée dans plus de 15 pays

...et son rayonnement international

## Bonne retraite, Madame Aupy !

**L**e mardi 3 avril 2001, la cantinière de l'école de Julienne prenait sa retraite après 31 ans de service.

"Vers 14 heures, les élèves de CM1/CM2 lui ont donné des fleurs avec des cartes de "Bonne retraite". Madame Aupy avait préparé des gâteaux et des boissons pour tout le monde. Quand ils ont eu fini de manger, les élèves ont fait de gros bisous et ils étaient tout tristes. Merci, Madame Aupy pour tous ces bons repas !"

Amélie

## Amicale Pétanque de Julienne

### Quelques dates à retenir :

- **15 septembre 2001** : le traditionnel Pot-au-Feu et son concours
- **22 septembre 2001** : dernier concours officiel de l'année (avec le challenge de Monsieur Teuiller, ex-Président de Pétanque de Julienne).
- **3 novembre 2001** : Dîner dansant à la Salle des Fêtes de Réparsac
- **27 novembre 2001** : Inauguration soirée "Beaujolais"

En prévision : des journées chasse et loto seront organisés en fin d'année 2001.

Retenez bien cette date :  
**19 janvier 2002, soirée cabaret à la Salle des Fêtes de Jarnac.**

Nous vous attendons nombreux.

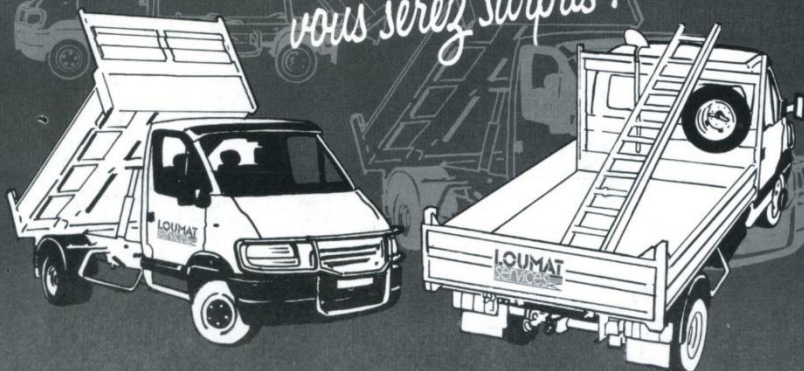
Renseignement :  
M. Prévost - Président



**MATÉRIEL de LOCATION**  
professionnel et particulier

**LOUMAT**  
services

*Consultez nous,  
vous serez surpris !*



**LOUMAT**  
services

ZI Fief du Roy

B.P. 113

**16104 COGNAC**

**Tél. 05 45 82 83 70**

**Fax 05 45 82 83 68**

E-mail : [man.cognac@wanadoo.fr](mailto:man.cognac@wanadoo.fr)